

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres			
du Conseil Municipal	en exercice	Présents	Pouvoirs
15	14	11	2
Votants	Pour	Contre	Abstentions
13	13	0	0

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/03/2023 à 11h31
Référence de l'AR : 010-211001847-20230302-12_2023-DE
Affiché le 16/03/2023 ; Certifié exécutoire le 16/03/2023

SEANCE DU 2 MARS 2023

Date de convocation	Date d'affichage
24.02.2023	24.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à vingt heures trente minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jacques GACHOWSKI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Présents : MMmes Jacques GACHOWSKI, Jacky CORNIOT, Catherine COPITET, Thierry GIROT, Régis PACKO, Isabelle GRISEY, Béatrice LACULLE, Béatrice GROS, Pierre RODRIGUEZ, Laurence BEAREL, Moustapha WIAZZANE.

Excusés : Nathalie ORTILLON pouvoir à Béatrice GROS, Pascal COSSARD pouvoir à Régis PACKO, Aline ROBILLIARD.

Secrétaire de séance : Régis PACKO

TARIFS DES SERVICES PERI-SCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2023/2024

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs correspondants aux services périscolaires à compter de la rentrée scolaire 2023-2024,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de fixer les tarifs des services périscolaires à compter de la rentrée 2023-2024 comme suit :

		1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	Non-lavautins
Repas		4,10 €	3,90 €	3,60 €	6,50 €
Garderie midi		<u>1,10 €</u>	<u>1,10 €</u>	<u>1,10 €</u>	<u>1,10 €</u>
Total		5,20 €	5,00 €	4,70 €	7,60 €
Garderie	1 journée	6,90 €	6,40 €	6,10 €	9,20 €
	½ journée	4,40 €	4,40 €	4,40 €	5,90 €

➤ **Maintient le minimum de facturation de 4,50 € dans le cas de l'utilisation d'un seul service d'une famille sur une même période de facturation (mois) si la facture n'atteint pas le seuil des 4,50 €, minimum de prise en charge par les services de la Trésorerie.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdit.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,
Jacques GACHOWSKI

